

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01132

Numéro SIREN : 535 288 823

Nom ou dénomination : NEXTALK

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2022 sous le numéro de dépôt 2943

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	323 674	316 083	7 591	18 040
Fonds commercial	2 359 169		2 359 169	2 359 169
Autres immobilisations incorporelles	1 593 197	1 593 196		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	611 143	560 095	51 048	49 906
Autres immobilisations corporelles	1 690 099	1 028 419	661 680	813 517
Immobilisations en cours	12 785		12 785	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 900		1 900	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	56 777		56 777	57 201
ACTIF IMMOBILISE	6 648 743	3 497 793	3 150 951	3 297 833
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 003 209	7 608	1 995 601	2 095 130
Autres créances	644 737		644 737	394 588
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 714 239		2 714 239	3 676 240
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	158 954		158 954	130 519
ACTIF CIRCULANT	5 521 138	7 608	5 513 531	6 296 477
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 169 882	3 505 400	8 664 482	9 594 310

C. H. F. C. A. F. J. H.

CS

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 223 258)	223 258	223 258
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 817 994	1 817 994
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	23 284	23 284
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	1 412 133	1 379 381
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	950 767	1 055 036
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	4 427 436	4 498 954
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	829 941	848 311
PROVISIONS	829 941	848 311
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		476 323
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 364 699	1 214 927
Dettes fiscales et sociales	1 904 274	2 189 833
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	131 657	359 488
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	6 475	6 475
DETTES	3 407 105	4 247 045
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 664 482	9 594 310

CS

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2021

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	11 341 819	24 270	11 366 089	12 532 753
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	11 341 819	24 270	11 366 089	12 532 753
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			10 667	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			40 691	78 410
Autres produits			26	19
PRODUITS D'EXPLOITATION			11 417 472	12 611 182
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				305
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			5 679 028	5 928 094
Impôts, taxes et versements assimilés			223 938	284 951
Salaires et traitements			2 911 807	3 289 152
Charges sociales			1 175 495	1 178 362
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			238 682	250 272
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				19 009
Dotations aux provisions			105 580	72 268
Autres charges			52 734	29 989
CHARGES D'EXPLOITATION			10 387 263	11 052 403
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 030 209	1 558 778
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			94 661	
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			94 661	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				80 959
Intérêts et charges assimilées				1
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				80 960
RESULTAT FINANCIER			94 661	-80 960
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 124 870	1 477 818

Compte de résultat

Déclaration au 31/12/2021

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		142 602
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		142 602
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500	4 956
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 500	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000	4 956
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-7 000	137 646
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-68 170	175 667
Impôts sur les bénéfices	235 273	384 761
TOTAL DES PRODUITS	11 512 133	12 753 784
TOTAL DES CHARGES	10 561 366	11 698 748
BENEFICE OU PERTE	950 767	1 055 036

CS

Annexes

CS

1. Faits marquants

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Evénements post clôture :

Il n'y a pas d'événement post clôture.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément aux normes comptables définies par le Plan Comptable Général et selon la réglementation en vigueur résultant des arrêtés des comités de la réglementation comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

Continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production pour les projets immobilisés.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue et selon le mode linéaire.

Amortissements		Amortissements
Immobilisations incorporelles		fiscalement pratiqués
Logiciels	33,1/3 % L	33,1/3 % L
Production immobilisée	20% à 33,1/3 % L	20% à 33,1/3 % L

Le fonds de commerce provient de l'apport partiel d'actif dont a bénéficié la société au 30/06/2018, et qui portait sur l'activité centre de contact de la société Monext.

Pour les immobilisations incorporelles, tant pour celles qui sont amorties que pour celles qui ne font pas l'objet d'un plan d'amortissement, des indices de perte de valeur sont définis et suivis.

Lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence, un test de dépréciation de l'actif considéré est réalisé afin de déterminer si sa valeur d'usage est au moins égale à sa valeur nette comptable.

5

La méthode appliquée en matière de comptabilisation des logiciels et autres immobilisations incorporelles créés en interne est la suivante :

- * Les coûts de développement sont comptabilisés en tant qu'actifs si :
 - Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise
 - Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

* Toutes les dépenses de création ne répondant pas aux conditions d'activation (et notamment les dépenses d'étude préalable et d'analyse fonctionnelle) sont comptabilisées en charges ;

* toutes les dépenses de création survenues après le début du processus de production (analyse détaillée, développement, recettes, documentation) sont immobilisées.

2-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire ; D = dégressif ; E = exceptionnel) :

Amortissements	Amortissements	
Immobilisations corporelles	pour dépréciation	fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	20 % L	20 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	25 % L	25 % L
Matériel de bureau et informatique	33,1/3 % L	33,1/3 % L
Mobilier	10 % L	10 % L

2-3 STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de toute valeur ajoutée.

2-4 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

5

2-5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par l'entité du niveau de risque au cas par cas.

2-6 RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de l'exécution des prestations de services ou lors de la livraison des biens.

Le chiffre d'affaires sur les contrats au forfait est reconnu selon la méthode de l'avancement.

2-7 VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées suivant la méthode de premier entré, premier sorti. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur à la clôture est inférieure à la valeur comptable.

3. Notes sur le bilan

3-1 CHARGES A PAYER

Les charges à payer se décomposent de la manière suivante :

Dettes fournisseurs et comptes rattachés 1 364 699 €
(dont fournisseurs factures non parvenues : 1 232 428 €)

Autres dettes : 129 896 €

Dettes fiscales et sociales : 1 904 274 €
(dont provisions pour charges à payer : 1 081 208 €)

3-2 PRODUITS A RECEVOIR

Les produits à recevoir se décomposent de la manière suivante :

Clients factures à établir : 11 200 €

3-3 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances concernent majoritairement des prestations de services et des maintenances.

CS

3-4 CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres pour un montant de - 71 518 € correspond à :

- Distribution de dividendes pour -1 022 285 €
- Résultat de l'exercice pour 950 767 €.

3-5 ENTREPRISES LIEES

Sociétés du groupe Crédit Mutuel Arkéa

	GIE FEDERAL SERVICES	FEDERAL EQUIPEMENT	FEDERAL FINANCE	CREDIT MUTUEL ARKEA	ABEI	CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	Arkea SCD	FINANCO	MONEXT	SURAVENIR	SURAVENIR ASSURANCE	ARKEA BANKING SERVICES
Chiffre d'affaires	346 542			502 370				164	3 075 025	188 586	393 460	5 600
Compte client	80 321			133 343				303	294 432	16 971	35 813	
Charges	29 373	8 073	1 677	9 803			303 664		576 937			
Fournisseurs				-2 015					121 450			
Compte courant d'intégration fiscale				128 588								
Compte bancaire					2 677 962	35 005						

3-6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges concernent des litiges salariaux.

4. Notes sur le compte de résultat

4-1 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel au 31/12/2021 est composé comme suit :

- Pénalité litiges salariaux – 7 000 €

5. Autres informations

5-1 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

5-2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'y a pas d'engagements hors bilan.

5

5-3 SITUATION FISCALE LATENTE

	31/12/2021
Participation Salariés	113 660 €
Effort construction	13 502 €
Provisions Engagements retraite	57 580 €
Total Base d'économie futur d'impôts	184 742 €
Taux d'impôts	26,5%
Economies futures d'impôts	48 957 €

5-4 ENGAGEMENT DE RETRAITE

La méthode d'évaluation retenue repose sur l'actualisation des droits en fin de carrière.
Une provision est comptabilisée pour un montant de 762 441 €.

Le taux retenu pour l'actualisation des engagements de retraite est le suivant :

- Taux d'actualisation = 0,86 %

5-5 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice s'établit à 116 au 31 décembre 2021.

5-6 INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée au groupe fiscal dont la société Crédit Mutuel Arkéa est la société mère.

Au 31 décembre 2021 il n'y a pas de déficit fiscal reportable.

6. Consolidation

Les comptes de la société Nextalk sont consolidés par intégration globale dans les comptes consolidés du Groupe Crédit Mutuel Arkéa SA coopérative de crédit - RCS Brest 775 577 018

CS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 275 582		457
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	564 555		46 587
Installations générales, agenc., aménag.	1 067 083		13 352
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	592 523		17 142
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			12 785
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 224 161		89 866
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			1 900
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	57 201		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	57 201		1 900
TOTAL GENERAL	6 556 944		92 223

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			4 276 039	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.			611 143	
Installations générales, agencements divers			1 080 435	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			609 664	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			12 785	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2 314 027	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			1 900	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		423	56 777	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		423	58 677	
TOTAL GENERAL		423	6 648 743	

5

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 898 373	10 906		1 909 279
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	514 649	45 446		560 095
Installations générales, agenc. et aménag. divers	478 473	103 964		582 437
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	367 616	78 366		445 981
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 360 738	227 775		1 588 513
TOTAL GENERAL	3 259 111	238 682		3 497 793

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL

AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

5

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	821 811	57 580	116 950	762 441
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer	26 500	48 000	7 000	67 500
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	848 311	105 580	123 950	829 941
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	19 009		11 402	7 608
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	19 009		11 402	7 608
TOTAL GENERAL	867 320	105 580	135 352	837 549
Dotations et reprises d'exploitation		105 580	40 691	
Dotations et reprises financières			94 661	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	56 777		56 777
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 003 209	2 003 209	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	945	945	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	21 682	21 682	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	406 967	406 967	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	69 118	69 118	
Groupe et associés	128 588	128 588	
Débiteurs divers	17 438	17 438	
Charges constatées d'avance	158 954	148 262	10 692
TOTAL GENERAL	2 863 677	2 796 207	67 470

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 364 699	1 364 699		
Personnel et comptes rattachés	781 595	781 595		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	478 543	478 543		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	602 475	602 475		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	41 661	41 661		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 761	1 761		
Autres dettes	129 896	129 896		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	6 475	6 475		
TOTAL GENERAL	3 407 105	3 407 105		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

5

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	223 258			1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

5

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		4 498 954
Distributions sur résultats antérieurs		1 055 036
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		3 443 918

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		32 752
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	1	
Résultat de l'exercice		950 767
SOLDE		983 518

Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		4 427 436

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2021	Total 31/12/2020	%
Ventes de prestations de services	11 341 819	24 270	11 366 089	12 532 753	-9,31 %

Chiffre d'affaires

TOTAL	11 341 819	24 270	11 366 089	12 532 753	-9,31 %
-------	------------	--------	------------	------------	---------

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
DU 27 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 27 avril,

Crédit Mutuel ARKEA, Société coopérative à forme anonyme dont le siège social est situé 1 rue Louis Lichou – Le Relecq Kerhuon – 29480 Le Relecq Kerhuon, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Brest sous le numéro 775 577 018, (ci-après « l'Associé unique »).

Associé unique de la société NEXTALK, société par actions simplifiée au capital de 223 258 euros, dont le siège social est situé Europarc Pichaury – 1330 Rue JR Gauthier de la Lauzière - Pôle d'Activité d'Aix en Provence – CS 30548 – 13290 Aix en Provence Cedex 3, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Aix en Provence sous le numéro 535 288 823 (« Société »),

A pris les décisions relatives à :

- *L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;*
- *L'affectation du résultat ;*
- *La distribution des dividendes ;*
- *Les pouvoirs pour formalités*

PREMIÈRE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'Associée Unique donne quitus de leur gestion pour l'exercice 2021 aux membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve le Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les opérations visées par l'article L 227-10 du Code de Commerce.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique constatant que le bénéfice de l'exercice 2021 s'élève à 950.767 euros, sur la base de la proposition d'affectation du résultat, décide de procéder ainsi :

- 95 % soit 903.228 euros au versement de dividende pour le Groupe Crédit Mutuel Arkéa
- 5 % soit 47.538 euros au compte « report à nouveau »

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il y a eu des dividendes versés au cours de l'exercice précédent.

QUATRIEME DECISION

L'Actionnaire Unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

De tout ce qui précède, il a été établi le présent procès-verbal, qui a été signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre de ses décisions.

P,

Pour Crédit Mutuel ARKEA
Madame Hélène Bernicot

H. Bernicot

C. h. f.
C. a. f.

NEXTALK

Société par Actions Simplifiée au capital de 223.258 €uros
Siège social : EUROPARC PICHAURY - 1330 RUE GAUTHIER DE LA LAUZIERE
13100 Aix en Provence

PROJET DE DECISIONS PRESENTEES A L'ASSOCIE UNIQUE **LE 27 AVRIL 2022**

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus de leurs gestions au Président et aux membres du Directoire.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé Unique, constatant que le bénéfice de l'exercice 2021 s'élève à 950.767 €, décide d'affecter celui-ci comme suit :

- 95%, soit 903.228 euros au versement de dividende pour le Groupe Arkéa, et
- 5%, soit 47.538 €, au compte « report à nouveau »,

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

* * *

Carlier
Carlier

le 27/04/22
Hua,

NEXTALK

NEXTALK SAS

Société par Action Simplifiée au capital de 223 258 €uros

Siège social : 1330, Rue JRG Gauthier de la Lauzière

Europarc Pichaury Bat A3

13290 AIX EN PROVENCE

535 288 823 RCS AIX EN PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 23 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux,

Le 23 mars à 15 heures,

Les Membres du Conseil de Surveillance de la société NEXTALK se sont réunis en Conseil en présentiel et par visioconférence.

Salle Visio et présentiel :

- NEXTALK – 1330, Rue JRG Gauthier de la Lauzière – Pichaury – 13290 AIX EN PROVENCE

Afin de délibérer sur l'Ordre du Jour suivant :

- 1. Validation du Procès-verbal du Conseil de Surveillance du 15 décembre 2021**
- 2. Préparation des décisions de l'Associé Unique du 27 avril 2022**
 - 2.1 Présentation des résultats 2021
 - 2.2 Note sur l'arrêté des comptes
 - 2.3 Rapport de gestion du Directoire
 - 2.4 Proposition d'approbation des comptes clos au 31.12.2021
 - 2.5 Proposition d'affectation des résultats
 - 2.6 Projet de texte des résolutions des Décisions de l'Associé Unique du 27 avril 2022
- 3. Reportings, Contrôles Permanents, Audits, Contrôles périodiques**
- 4. Objectifs du plan 2022**
- 5. Situation à fin février 2022**
 - Résultats financiers
 - Actualités commerciales
- 6. Communication**
 - News Letter du Pôle
 - Présentation Nextalk (Vie Coopérative)
- 7. Questions Diverses**

CS

FEUILLE DE PRESENCE – CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 23 mars 2022

Sont présents	Présences	Signatures
ADMINISTRATEURS		
Christian JAIN	Présentiel Aix	
Philippe ROUXEL	Visio	
Patrick LE PROVOST	Visio	
Michel BLANCHARD	Absent	
Cécilia FRANCIOLI DE MONNER	Visio	
Colette SENE	Visio	
MEMBRES DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE		
Sandrine RUBIO	Visio	
Christophe SERRA	Présentiel Aix	
MEMBRES DU DIRECTOIRE		
Catherine THOMAS	Présentiel Aix	
Marc FAYET	Visio	
INVITES		
Frédéric DIVERREZ	Présentiel Aix	

Assistent également au conseil

Monsieur Christophe LETOURNEUR – Contrôleur permanent (par visio)

Madame Marie BALOURDET – Commissaire aux comptes – Cabinet Sterenn (par visio)

Viviane KEVORKIAN – secrétaire de séance (présentiel Aix)

CS

Christian JAIN, Préside le Conseil.

Le Président remercie les membres du Conseil de Surveillance pour leur présence à cette réunion en présentiel et visio.

Le Président Christian Jain expose les éléments de l'ordre du jour.

1. Validation du Procès-verbal du Conseil de Surveillance du 15 décembre 2021

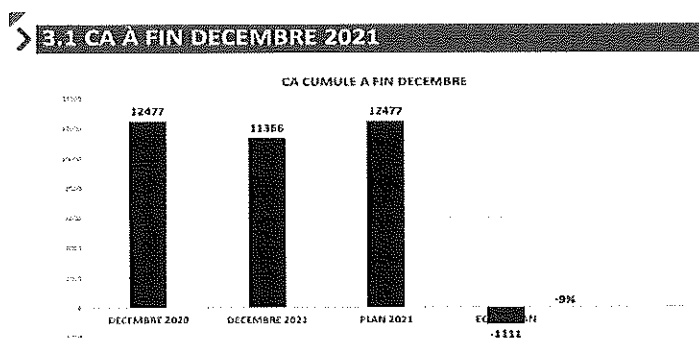
Le Président du Conseil, Christian Jain, vérifie que les membres du Conseil valident le procès-verbal du Conseil de Surveillance du 15 décembre 2021.

Le Président Jain demande s'il y a des remarques, comme il n'y en a aucune, le Procès-Verbal est validé.

Il passe la parole à Catherine Thomas.

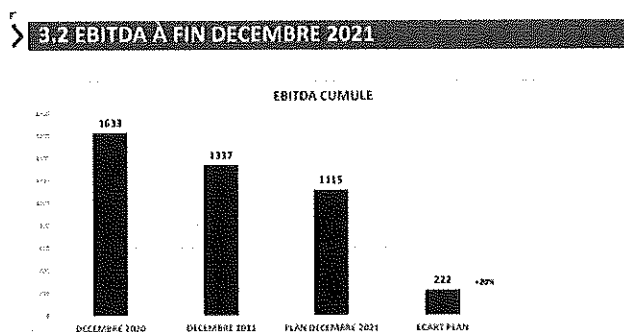
2. Préparation des décisions de l'Associé Unique du 27 avril 2022

2.1 Présentation des résultats 2021

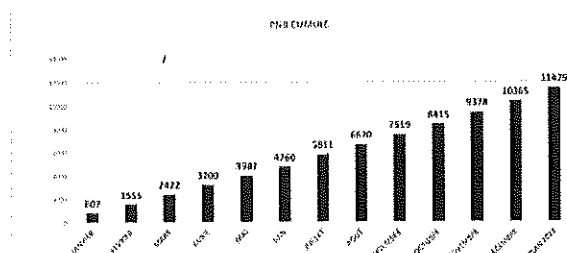


Catherine Thomas explique le tableau et précise qu'en décembre 2021 le CA cumulé est de 11 366 000. Il y a eu une légère remontée au second semestre.

Catherine Thomas indique que malgré un CA Légèrement en retrait de l'objectif, l'EBITDA est supérieur à l'objectif. La rentabilité est donc au rendez vous



3.4 EVOLUTION DU PNBA CUMULÉ



Elle précise que le PNBA est remonté sur le 2^{ème} semestre.

3.5 COÛT OPÉRATIONNELS À FIN DECEMBRE 2021

	Cumul fin 12	PREVISION A FIN 12	ECART
Total coût humain	8 117	9 455	-1 338 (-14%)
Autres coûts directs	1 509	1 955	-446
Charges informatiques	423	419	+4 (0,9%)
Réseau	259	315	-56 (-21%)
Moyens généraux	533	519	+14 (2,7%)
Charges diverses	658	667	-9 (-1%)
Total Coût	10 026	11 361	-1 335 (-13%)

Sur ce tableau, on constate qu'on a compensé la baisse du CA par une baisse des charges. On a un peu de retard sur le plan de recrutement mais sur le reste on est dans le plan.

CS

3.6 SYNTHÈSE À FIN DÉCEMBRE 2021		
en K€	exercice 21	exercice 20
CA Nettoyé	11 366	11 477
Produit net des dévaluations	10 016	11 507
Amort. Créances litigieuses	6 117	5 075
Produit net des dévaluations	1 909	6 432
IMPÔTS	1 340	1 336
Amortissement déprécié	239	516
IMPÔT	1 101	819

		Cumul		
		Real	Budget	Start
NEXTALK - AC				
	RDE	100%	85%	(218,125%)
	COEX	29,5 %	52,4 %	(2,3)

Nous sommes satisfaits car avons de belles perspectives pour 2022 avec les 2 nouveaux contrats signés fin 2021.

Monsieur Jain remercie Mme Balourdet pour son intervention.

[illegible]

2.5 Proposition d'affectation des résultats

2.5 Proposition d'affectation du Résultat

Affectation
du résultat de 950.767 euros

- 95% en remontée de dividende au Groupe ARKEA
- 5% en report à nouveau

18 NEXTALK

Les membres du conseil valident l'affectation du résultat proposée.

2.6 Projet de texte des résolutions des Décisions de l'Associé Unique du 27 avril 2022

Projet de texte des résolutions ordinaires des Décisions de l'Associé Unique du 28 AVRIL 2022

Première Résolution
L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des rapports du Directeur, du Conseil de Surveillance et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 tels qu'ils sont été publiés. En conséquence, l'Associé Unique élève quatuor des décisions au Président et aux membres du Directoire.

Deuxième Résolution
L'Associé Unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de Commerce n'est intervenu au titre de l'exercice écoulé.

Troisième Résolution
L'Associé Unique, constatant que le bénéfice de l'exercice 2021 s'élève à 950.767 €, décide d'affecter celui-ci comme suit :
- 95%, soit 903.228 €, en versement de dividende plus le Groupe ARKEA, et
- 5%, soit 47.538 €, au titre du « report à nouveau ».

Quatrième Résolution
Tous pouvoirs sont donnés au Président d'en faire copie ou d'en extraire du présent procès-verbal les notes de l'accomplissement de toutes formalités.

Catherine Thomas présente le projet de texte de résolution. Il est approuvé par tous.

Cécilia Francioli de Monner demande des explications sur la 2^{ème} résolution.

Madame Balourdet répond que c'est une mention qui vise à préciser qu'il n'y a pas de convention commerciale particulière entre un membre du conseil et Nextalk.

Le Président Jain, remercie Madame Balourdet pour son intervention. Mme Balourdet quitte la réunion.

Le Président Jain demande s'il y a des remarques, aucune, il valide et remercie les administrateurs.

Il passe la parole à Christophe Letourneur, contrôleur permanent pour Nextalk.

3. Reportings, Contrôles permanents, Audits, Contrôles périodiques

SOMMAIRE

1 - Contrôle et conformité

1. Faits marquants
2. Contrôle permanent
3. Conformité



2 - Gestion des Risques

1. Faits marquants
2. Risque opérationnel



3 - Audits et recommandations

1. Suivi des audits
2. Détail des recommandations "à" de la mission 21.19

1. Contrôle et conformité

CS

1. CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

1.1 FAITS MARQUANTS

- Conformité : déclinaison des dispositifs applicables
 - Lutte contre la corruption : travaux décrits – en cours
- Contrôle permanent : bilan du plan de contrôle 2021
 - Taux de réalisation du plan de contrôle permanent 88 % (sur la période conformité : 83,5 %)
 - État de contrôle 2022 : validé par la DCCP le 23/12/2021, pas d'évaluation significative vs. 2021
- Mission annuelle contrôle permanent de la DCCP
 - Synthèse reçue le 07/03/2022
 - Plan d'actions défini pour 2022

Christophe Letourneur indique que pour la lutte contre la corruption les travaux sont en cours.

Les contrôles permanents sont poussés et le taux de réalisation est de 83%, c'est légèrement en retrait par rapport à 2021 mais il n'y a pas d'alerte.

Le plan de contrôle est stabilisé, il y aura quelques évolutions en 2022 en lien avec des recommandations d'audits. Il restera des formalisations à réaliser. Les contrôles métiers devront évoluer.

La mission annuelle du contrôle permanent de la DCCP a été faite en décembre 2021.

1. CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

1.2 CONTRÔLE PERMANENT (3/3)

- Réalisation du plan de contrôle 2021 au 31/01/2022

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Avril	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
CDC planifié	8	7	5	6	2	9	21	2	5	2	5	20	80
CDC réalisés	6	3	5	8	2	3	16	2	3	2	0	15	60
CDC réalisés par rapport aux CDC planifiés	75%	43%	100%	133%	100%	33%	76%	100%	60%	100%	0%	75%	75%
CDC réalisés et validés par rapport aux CDC planifiés	20%	10%	100%	100%	100%	100%	76%	100%	100%	100%	0%	100%	88%
CDC réalisés et validés par rapport aux CDC planifiés	4	3	5	8	2	3	16	2	3	2	0	15	70
CDC réalisés et validés par rapport aux CDC planifiés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	100%	100%
CDC réalisés et validés par rapport aux CDC planifiés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	100%	100%
CDC réalisés et validés par rapport aux CDC planifiés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	100%	100%
CDC réalisés et validés par rapport aux CDC planifiés	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	0%	100%	100%

1. CONTRÔLE ET CONFORMITÉ

1.2 CONTRÔLE PERMANENT (2/3)

- Résultats des contrôles 2021 au 31/01/2022

Thème	Effectif	Réalisé	%	Indicateur	%	Approuvé	%	Validé	%	EC	%
Adaptage	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la qualité	1	1	100%	1	100%						
Contrôle de la sécurité	1	1	100%	1	100%						
Contrôle de la conformité	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la performance	1	1	100%	1	100%						
Contrôle de la gestion	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la communication	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la formation	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des ressources	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des risques	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des données	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des processus	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des projets	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des clients	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des partenaires	2	2	100%	2	100%						
Contrôle de la gestion des fournisseurs	2	2	100%	2							

2. GESTION DES RISQUES

2.2 RISQUE OPERATIONNEL

- Aucun incident déclaré sur la période

C'est un contrôle trimestriel qui est fait.
Il n'y a eu aucun incident en 2022.

3. Audits et recommandations

3. RECOMMANDATIONS ET AUDITS

3.1 SUIVI DES AUDITS

- **Contrôle périodique**
 - Mission 21.19 « Conformité » - rapport définitif communiqué le 13/12/2021
 - Principaux constats sur les axes du référentiel d'audit « Satisfaisants » ou « Perfectibles » *
 - Insuffisances* relevées sur deux axes :
 - « Le dispositif de conformité de Nextalk est défini et formalisé »
 - « Le dispositif mis en œuvre par Nextalk est conforme aux obligations réglementaires s'appliquant à ses activités »
 - 15 recommandations émises, dont 4 de priorité *** (voir détail page suivante)
 - Plans de progrès prévus en 2022
- **C2IG (Comité Inter Inspections Générales)**
 - Rappel : mission réalisée entre le 7/10 et le 13/12, dont trois jours sur site les 17,18,19/11
 - Constats et recommandations partagées le 17/01/2022
 - 1 recommandation « P1 » et 6 recommandations « P2 » émises
 - Plans de progrès : en attente de validation par l'auditeur

* Evaluation selon les 6 niveaux suivants : C=Critique, TI=Très insuffisant, I=Insuffisant, P=Perfectible, S=Satisfaisant, TS=Très Satisfaisant.

Christophe Letourneur précise que la plupart des recommandations de l'audit ARKEA concerne des formalisations. Seules 4 sur 15 recommandations sont 3 étoiles. Pour l'audit C2IG, rien de préoccupant non plus. Les travaux de plan de progrès sont en cours.

3. RECOMMANDATIONS ET AUDITS

3.2 DETAIL DES RECOMMANDATIONS *** DE LA MISSION 21.19

#	Recommandation	Priorité
02	A la suite de l'évaluation des besoins et dans le cadre de la révision de la convention de prestation entre Nextalk et Monext, procéder à la contractualisation formelle de la prestation de responsable de la conformité, du contrôle permanent et de la fonction de gestion des risques au sein de Nextalk. Il conviendra de soumettre le contrat de prestation révisé à la Direction Juridique du Groupe Crédit Mutuel Arkéa pour avis. Formaliser le rattachement du responsable de la conformité et de la fonction gestion des risques à la dirigeante effective de Nextalk en application des articles 30 et 76 de l'Arrêté du 3 novembre 2014 modifié. S'assurer de la correcte formalisation de la prestation au sein de Nextalk (rattachement, fiche de poste, modalités de suppléance...).	***
03	Procéder à la déclaration et à la validation formelle de la nomination du responsable de la conformité, du contrôle permanent et de la fonction gestion des risques de Nextalk.	***
11	S'assurer du respect des conditions réglementaires requises pour exercer des prestations de services en tant que MOBSP.	***
13	Faire valider la déclinaison de la Politique de Sécurité des Systèmes d'Information par le Responsable Sécurité des Systèmes d'Information du Groupe. En collaboration avec la Direction des Risques du Groupe, installer la fonction de RSSI au sein de Nextalk et encadrer ses activités par des procédures appropriées.	***

Sur le 1^{er} point, effectivement la convention ou contrat date de la création de Nextalk en 2017 et doit maintenant être mise dans une forme plus actuelle, par rapport aux exigences récentes du Groupe.

Sur le 2^{ème} point il reste quelques formalismes à apporter

Notre déclaration sur le site ORIAS pour la certification IOBSP nécessite quelques ajustements

Et enfin la fonction de RSSI devra être formalisée différemment

Le Président Jain demande s'il y a des questions pour Christophe Letourneur.

Patrick Le Provost demande : « Nextalk qualifié IOBSP, vous pouvez expliquer ? »

Christophe Letourneur répond que Nextalk avait à l'origine deux clients (RCI et PSA Banque) qui avait demandé une certification IOPSP pour assurer leurs prestations. Depuis les deux prestations sont arrêtées. Nextalk est toujours immatriculée mais aucun client ne lui a demandé un tel mandat.

CS

Patrick Le Provost demande quel intérêt il y a pour l'activité de Nextalk ?

Catherine Thomas répond que les compétences et donc certifications IOBSP étant acquises (une formation de remise à niveau a lieu tous les ans pour les collaborateurs), c'est sans doute dommage de ne pas les conserver. D'autres clients de Nextalk, pourraient exiger une telle certification pour de nouvelles prestations. Une cinquantaine de collaborateurs sont concernés.

Le Président Jain demande ensuite s'il y a d'autres questions, aucune.

Catherine Thomas tient à remercier Christophe Letourneur et Marc Fayet pour le travail important effectué lors de ces audits qui sont arrivés en même temps.

4. Plan 2022

Catherine Thomas prend la parole.

PLAN NEXTALK 2022

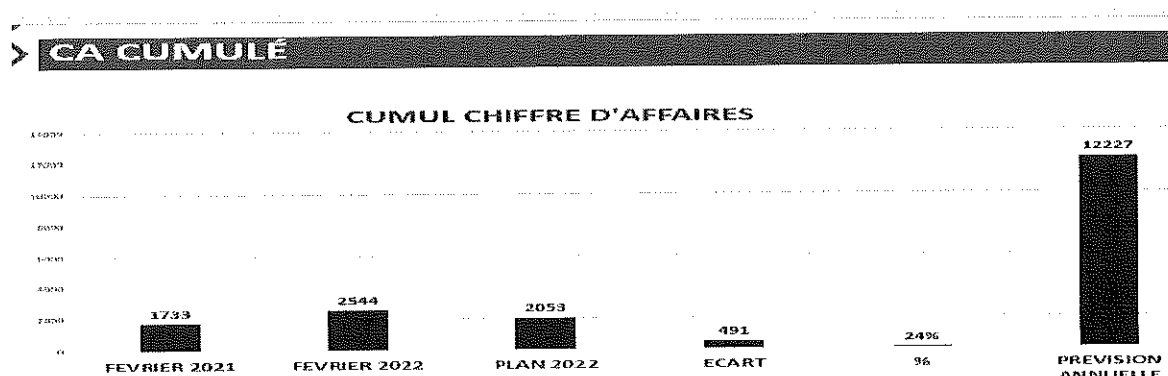
	PLAN 2022
CA	12.227 KE
RESSOURCES HUMAINES	9.037 KE
CHARGES OPERATIONNELLES	1.951 KE
TOTAL COUTS	10.988 KE
EBITDA	1.239 KE
AMORTISSEMENT	171 KE
EBIT	1.068 KE
PNB	11.159 KE
FRAIS DE GESTION	10.094 KE
RBE	1.065 KE

Elle présente le Plan 2022 qui a été validé par la Direction Financière du Groupe.

Christian Jain précise qu'il faut faire attention au niveau d'amortissement pour ne pas le faire diminuer de manière trop importante, pour éviter les à-coups.

5. Situation à fin février 2022

- Résultats financiers



Concernant le CA, Catherine Thomas indique que le démarrage de l'année est très bon avec 24% d'avance sur le plan. Cela est dû à AXA Banque qui a transféré beaucoup plus de flux que prévu et on note également une remontée des appels sur beaucoup d'autres clients, y compris sur des aspects de monétique (SG et LBP).

CJ

Il y a également le lancement de la prestation pour la DCCP du Groupe Crédit Mutuel Arkéa. Frédéric Diverrez note que c'est une belle opération pour le Groupe.

Philippe Rouxel demande comment se passe l'opération avec Axa Banque

Catherine Thomas indique que le démarrage s'est fait sur les chapeaux de roues, avec beaucoup plus d'appels que prévu. Nextalk a réussi à faire face et traite à peu près 2000 appels par jour depuis quelques semaines.

Cécilia Francioli de Monner demande comment cela se passe ?

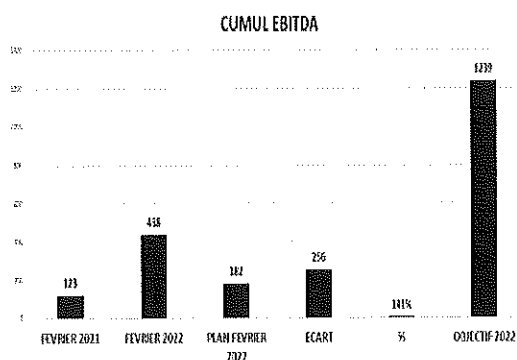
Catherine Thomas explique que le flux d'appels en général sont traités par des collaborateurs multi compétents ce qui leur permet de traiter plusieurs types de prestations.

Frédéric Diverrez indique que Nextalk dispose d'outils pour organiser les flux et en face le nombre de téléconseillers nécessaires en temps réel car il y a nécessité de s'adapter en permanence.

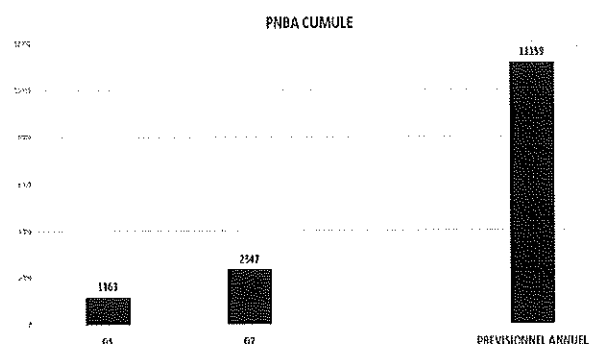
Une visite des membres du Conseil sur site permettrait de montrer comment les équipes sont organisés et les applications utilisées.

Christian Jain précise que Julien Carmona est venu visiter Nextalk aujourd'hui même et a pu découvrir la manière de travailler et l'étendue des prestations. M.Carmona a chargé Christian Jain de saluer les membres du Conseil.

EBITDA EN CUMULÉ



EVOLUTION DU PNBA CUMULÉ



COÛT OPÉRATIONNELS CUMULÉ

	REALISATION	PREVISION	ECART
Total ressources humaines	1 718	1 527	191 (13%)
Autres coûts directs	388	344	45 (13%)
Charges informatiques	89	77	12 (16%)
Réseau	54	53	1
Moyens généraux	105	83	22 (27%)
Charges diverses	142	131	10 (8%)
Total Coût	2 106	1 871	236 (13%)

Catherine Thomas indique qu'il y a eu un recours plus important au personnel intérimaire car l'activité Axa Banque a été beaucoup plus importante que prévu et sur une durée courte (ce n'est pas un contrat pérenne).

Sur le reste des coûts, on est à peu près dans les objectifs. Rien d'inquiétant dans les dépassements. Comme on a une belle avance en CA et que les coûts sont maîtrisés, on a donc une rentabilité plus importante que l'objectif.

Catherine Thomas précise que cette avance permettra de verser une prime Pepa aux salariés ainsi que l'augmentation de salaire rétroactive.

SYNTHÈSE EN CUMULÉ			
mKé	Cumul Réel	Prévisionnel	Ecart
CA Total	2 544	2 653	431 (16%)
- Dont charges directes	2 106	2 122	25 (1%)
- Dont ressources	1 718	1 522	197 (11%)
- Dont autres charges directes	382	241	141 (37%)
EBITDA	438	383	259 (15%)
Amortissement	27	25	2 (5%)
EBIT	411	358	257 (18%)

EVOLUTION DU RBE ET DU COEX			
NEXTALK - Ké	Cumul		
	Réel	Budget	Ecart
RBE	384	129	+ 255 (196%)
COEX	93,6 %	99,1 %	

Les paramètres pour le consolidé Groupe, sont donc bons, que ce soit en PNBA, en RBE et en COEX.

Le Président Jain dit que c'est très bien et qu'il espère que cette belle avance va se poursuivre en JUIN. Nextalk est bien parti.

Il remercie Catherine Thomas et donne la parole à Marc Fayet.

- Actualités commerciales

ARKEA

Marc Fayet commente les éléments sur l'actualité commerciale

LES DERNIERES ACTUALITES...		
Entreprise	Périmètre	Etat d'avancement
 SURA VENIR ASSURANCES	Débordement des appels de déclaration de sinistre MRH et AUTO	Satisfaction clients - année 2021 en progression par rapport à 2020 (événements climatiques notamment). Légère baisse par rapport aux prévisions sur ces 2 premiers mois 2022
 SOS cartes Monétiques Crédit Mutuel ARKEA	Services monétique en 24/7	Flux réguliers, une reprise des flux depuis le début de l'année 2022 par rapport aux prévisions
 CFCAL Crédit Mutuel ARKEA	Traitement des appels courtiers niveau 1	Activité stable en 2021 et stable depuis le début 2022
 SURA VENIR	Niveau 1 appels entrants gestion sinistres crédits	Activité 2021 toujours stable dans la continuité depuis le début de la prestation – Audit en février 2022 qui a donné entière satisfaction
 PROCAPITAL Crédit Mutuel ARKEA	Prestation de Niveau 1 pour répondre aux clients d'Allianz Banque	Rencontre avec Allianz Banque, client de Procapital pour bien identifier leurs besoins – Une proposition va être faite

Concernant SURA VENIR Assurances Marc Fayet indique que nous avons un bon niveau d'activité et que le client est satisfait. Catherine Thomas dit qu'il y a d'autres projets à venir en 2023.

Pour Crédit Mutuel Arkéa, Marc Fayet précise qu'il y a une légère reprise des flux et c'est tant mieux.

L'activité avec le CFCAL est dans la continuité de celle de 2021, elle est donc stable.

Pour SURA VENIR, les flux sont très stables sur les sinistres crédits gérés par NEXTALK.

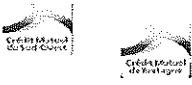
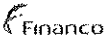
Colette Séné demande de préciser ce qu'on entend par le Niveau 1 et 2. Catherine Thomas indique que chaque client décide quel est le niveau 1 (ce que Nextalk doit traiter) et le niveau 2 (les appels que le client souhaite traiter lui-même avec ses experts)

Les téléconseillers traitent un 1^{er} niveau d'appels avec des compétences de « généralistes » définies par le client et pour les autres thèmes, les appels sont transférés par Nextalk aux spécialistes chez le client (niveau 2).

CS

Marc Fayet indique qu'on a des contacts avec PROCAPITAL et qu'il y a un projet avec Alliance Banque.

LES DERNIERES ACTUALITES...

Entreprise	Périmètre	Etat d'avancement
	Prise en charge des appels Banque à Distance CMSO : Tous horaires CMB : Horaires Non Ouvrés	La Qualité de Service et la Durée Moyenne de Traitement sont conformes aux attentes Les Flux ont diminué en 2021 compte tenu d'une baisse générale de flux entrant. On constate une légère reprise depuis début 2022
	SVI de recouvrement de créance	Activité avec un flux régulier - D'autres projets peut être en cours sur l'accompagnement clients
	Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent - Projet FILEA	Démarrage en janvier de la Gestion Des Alertes (GDA et PPE). Tout se passe très bien notre client est très content - Quelques problèmes techniques de l'outil - Pour l'instant les flux confiés sont à peu près conformes aux prévisions

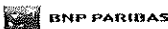
Concerant le traitement de la Banque à distance pour le CMSO et le CMB après une légère baisse en 2021 il y a un frémissement de reprise depuis 2022.

Coté FINANCO, il ya des projets en discussion, en dehors de la prestation de recouvrement déjà en cours.

Quant au Crédit Mutuel ARKEA, on va commencer à entrer en rythme de croisière avec le projet FILEA pour la DCCP.

HORS ARKEA

LES DERNIERES ACTUALITES CLIENTS...

Entreprise	Commentaire	Niveau d'activité 2022
	Prestataire principal de LBP sur la monétique.	- Mise en œuvre de la prestation Samsung Pay 14/02/22 - Ateliers de réflexion lancés sur les oppositions chèques - Les flux confiés sont légèrement supérieurs aux prévisions
	Prestations monétiques	Rédaction et signature du contrat d'application - comme souhaité par le client les flux sont en baisse
	Le contrat est arrivé à échéance en Oct. 2021.	- Renégoc du contrat cadre - prolongation jusqu'au 31 mars 2022 - Alerte Fraude : Reporté 2 nd semestre 2022 à minima - Globalement les flux confiés sont en légère hausse sur ce début d'année
	Prestations monétiques	Renouvellement du contrat pour 3 ans. Toujours en cours
	Prestations monétiques - Assistance aux commerçants	Renouvellement du contrat pour 3 ans. Discussions engagées avec BNPP et MONEXT.
	- Prise en charge des appels adhérents - SVI de routage des flux	Projet en cours - Démarrage en production le 1 ^{er} avril

Marc Fayet poursuit avec les prestations en dehors du Groupe.

Pour la Banque Postale une nouvelle prestation a été mise en place pour Samsung Pay. Des réflexions ont lieu sur le sujet des oppositions chèques.

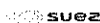
Des discussions sont toujours en cours pour la monétique de la Société Générale, en attendant, un avenant a été signé, qui court jusqu'au printemps.

BforBank est un client Monext. Un renouvellement de contrat pour trois ans devrait être accepté. Frédéric Diverrez précise que cela devrait se concrétiser fin juin.

Au 1^{er} avril nous démarrons une nouvelle prestation pour MGEN pour répondre à leurs adhérents sur le parcours santé et le remboursement. MGEN fait partie du groupe VYV, cela nous fait un client significatif dans le monde des Mutuelles. Le Président Christian Jain félicite les équipes car cela fait une belle référence utile pour la suite.

CJ

LES DERNIERES ACTUALITES CLIENTS...

Entreprise	Commentaire	Etat d'avancement
	NEXTALK continue d'accompagner AXA Banque sur le domaine de la relation clients suite à sa migration chez ARKEA	Banque à Distance , 3 prestations ont démarré en janvier puis février - Aide à l'enrôlement, identification, connexion - Traitement des débordements d'appels de leur CRC sur des prestations de base bancaires - Accueil de prospects à qui nous présentons la gamme Axa Banque Services Monétiques - Centre d'appels Emetteur 24/7 – Continuité de la prestation via SOS Cartes - Service VISA PREMIER – Contractualisation en direct pour cette prestation rendue aux Porteurs Haut de Gamme d'Axa Banque
	Serveur Vocal Interactif de paiement + Centre de Contact	Visite de l'équipe en charge de la relation clients qui s'est très bien passée sur le site d'Aix « Nouveau SUEZ » - En échange avec le service achat - Des pistes de développement sont à l'étude pour 2023
	Serveur Vocal Interactif de paiement	Nouveau SVI de PAIEMENT pour 1 ^{er} janvier 2023 – EAU du Grand LYON

Pour AXA Banque, Marc Fayet précise que la partie monétique et haut de gamme a été consolidée et que nous sommes en phase de régulation des volumes. Nous avons réussi à ajuster nos ressources.

Le client SUEZ est venu en visite sur le site d'Aix, tout s'est très bien passé. Des pistes sont à explorer pour élargir notre périmètre sur le parcours clients.

VEOLIA, devrait nous confier une nouvelle prestation de recouvrements, prévue en 2023.

ILS NOUS CONSULTENT...

Entreprise	Commentaire	Etat d'avancement
	Projet Marketing pour SG Assurance	Echanges en cours pour finaliser une première approche financière.
	SVI de recouvrement	Synergie Groupe regroupant l'acquisition des flux avec ABET, la prise en charge des paiements par téléphone via un SVI NEXTALK qui s'appuie sur MONEXT On Line pour la brique paiement. Décision Prospect attendue pour fin mars.
	Gestion des leads prospects Gestion des sinistres	Discussions toujours en cours avec le service Achat
	Permanence téléphonique de 1er niveau	Synergie à l'étude avec PROCAPITAL qui assurerait le niveau 2 pour la Gestion administrative des contrats Clients.

Marc Fayet précise que nous poursuivons nos contacts avec CNP Assurances, nous avons de plus en plus d'arguments pour les convaincre de travailler avec nous.

Pour ALLIANZ BANQUE, Procapital conserverait le niveau 2 ET Nextalk assurerait le niveau 1.

Le Président Jain dit que c'est bien et Catherine Thomas rajoute que 2022 démarre mieux sur le plan commercial, compte tenu des contrats signés fin 2021.

6. Communication

Newsletter du pôle

Catherine Thomas commente les éléments NEXTALK indiqués dans la newsletter transmise par le Pôle B to B.

Présentation Nextalk

Catherine Thomas, souhaitait évoquer le support présentant Nextalk et ses activités. Il va être mis à disposition des autres administrateurs du Groupe. Philippe Rouxel précise que c'est une demande des Fédérations. Frédéric Diverrez indique qu'il a mis en place la même démarche au sein des administrateurs du Pôle.

CS

Il n'y a pas de commentaires des élus du conseil sur ce document, il sera donc transmis tel quel à la vie coopérative des Fédérations.

7. Questions diverses

On évoque les trois dates des prochains Conseils de Surveillance 2022 :

- Jeudi 23 juin à 10h
- Mercredi 21 septembre à 14h
- Mardi 13 décembre à 10h

En ce qui concerne la visite sur le site d'Aix par les administrateurs, le Président Jain demande qui peut venir sur les deux dates proposées à savoir : 23 juin ou 21 septembre.

Après échange, la date du 21 septembre est choisie. Le conseil aura lieu à 14h pour avoir le temps de faire la visite du site.

Catherine Thomas est ravie de pouvoir accueillir l'ensemble du Conseil à Aix en Provence.

En ce qui concerne l'AG du 27 avril 2022, Catherine Thomas indique qu'elle se fera sous forme de papier et comme il n'y a pas de mouvement d'administrateur, il n'y aura pas de conseil post AG.

Le Président Jain remercie tout le monde.

Le prochain Conseil de Surveillance aura lieu le **jeudi 23 juin 2022 à 10h00**, les éléments de logistiques seront précisés ultérieurement.

Le Président Christian JAIN clôture la séance.

Pour extrait certifié conforme,

Christian JAIN

Président du Conseil de Surveillance



NEXTALK

Société par Actions Simplifiée au capital de 223.258 €uros
Siège social : 1330 Rue JRG Gauthier de la Lauzière
Europarc Pichaury Bat A3
13100 Aix En Provence

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous devons, d'une part, vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et d'autre part, soumettre à votre validation pour approbation par l'Associé Unique les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous précisons que les comptes de la société soumis à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes comptables que les années précédentes.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE ET DEPUIS LE DEBUT DE L'EXERCICE EN COURS

L'exercice social a une durée de douze mois (entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre).

NEXTALK a réalisé un chiffre d'affaires de 11.366.089 Euros.

Plusieurs faits marquants sont intervenus au cours de l'exercice écoulé.

Nextalk a connu une légère baisse du CA par rapport à 2020, compte tenu d'une diminution des flux confiés par nos enseignes clientes. En effet notre activité a été très atypique avec des flux entrants très importants en 2020, (compte tenu de la pandémie). Nous constatons une situation plus normative et des nouvelles pratiques des consommateurs plus autonomes dans l'utilisation des applications mises à leur disposition.

Dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID19, le groupe ARKEA et NEXTALK ont continué à mettre en œuvre toutes les mesures permettant de maintenir les activités essentielles telles que définies par la réglementation.

Les services à la clientèle ont été maintenus tout en protégeant la santé des salariés, en veillant au respect des principes sanitaires préconisés par les autorités tout au long de l'année 2021.

Le groupe ARKEA et NEXTALK ont été pleinement mobilisés pour garantir la continuité des activités et services auprès des clients tout en déployant des mesures de protection optimales pour préserver la santé de leurs salariés.

Grâce au professionnalisme des différentes équipes nous avons réalisé un bon travail. Nous avons mobilisé toutes les énergies depuis le début de l'année et nous avons continué à nous adapter.

Nextalk a eu une bonne rentabilité grâce à la maîtrise de ses coûts. Le CA est resté variable d'un mois sur l'autre : un 1^{er} semestre avec une baisse des flux entrant et une légère remontée au 2^{ème} semestre.

A noter la baisse tendancielle sur l'activité Monétique qui continue depuis plusieurs années.

II – ÉVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il s'agit d'utiliser nos savoir-faire et notre expertise pour un développement sur des marchés similaires mais aussi de chercher à nous diversifier.

Nous souhaitons conforter notre positionnement de spécialiste.

Les spécificités et les certifications de NEXTALK continuent de crédibiliser le positionnement de l'entreprise.

Les perspectives 2022 :

- Objectif de CA de 12.227 KE :
- Un objectif d'EBITDA de 1.239 K€.

III – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Pas de filiale, ni de prise de participation.

IV – PRISES DE PARTICIPATIONS ET DE CONTROLE

Pas de modification sur les participations Arkea dans Nextalk.

V – REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

L'Associé Unique de la société Nextalk est la société Crédit Mutuel Arkea, Société coopérative à forme anonyme dont le siège social est situé 1 rue Louis Lichou – Le Relecq Kerhuon – 29480 Le Relecq Kerhuon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 775 577 018.

VI - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Pas d'activité de Recherche et Développement pour l'instant.

VII – MENTION DES DEPENSES ET CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Aucunes charges non déductibles fiscalement (CGI, art.223 quater et 39-4) n'ont été engagées au cours de l'exercice écoulé

VIII - PRESENTATION DES COMPTES ET PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

A. Présentation des comptes

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- Un CA de 11.366.089 KE
- Le Bénéfice net est de 950.767 euros

B. Proposition d'affectation du résultat

Le bénéfice de l'exercice 2021 s'élève à 950.767 euros, proposition est faite d'affecter :

- 95% soit 903.229 euros au versement de dividende pour le Groupe Crédit Mutuel Arkéa
- 5% soit 47.538 €, au compte « report à nouveau »,

IX - DIVIDENDES

Concernant l'exercice clos au 31 décembre 2021, nous proposons, conformément à la proposition d'affectation du résultat ci-dessus de procéder au versement de dividendes.

X - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Dans les sociétés unipersonnelles, le Commissaire aux Comptes de la société n'a pas à établir de rapport sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce et, en conséquence, l'Associé Unique n'a pas à statuer sur ces conventions, lesquelles doivent toutefois être mentionnées sur le registre des décisions de l'Associé Unique.

Nous vous demandons de prendre acte qu'aucune nouvelle convention telle que visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ce dont le Commissaire aux Comptes a été informé.

Nous vous invitons enfin à adopter les décisions qui vous sont proposées.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir tout complément d'informations et vous remercions de votre confiance.

Cer h fur
Ca fane

La Présidente du Directoire
Catherine THOMAS

Thom

NEXTALK

Europarc Pichaury – 1330 Avenue JR Guilibert Gautier de la Lauzière – 13290 Aix en Provence
Société par actions simplifiée au capital de 223 258 €
N° Siren : 535 288 823

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Gilles Carfagna
Jhs

✓

NEXTALK

Exercice clos le
31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société Nextalk,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEXTALK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

NEXTALK

*Exercice clos le
31 décembre 2021*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Créances

Comme indiqué dans l'annexe, les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des créances et à la méthodologie de dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

NEXTALK

Exercice clos le
31 décembre 2021

comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

NEXTALK

*Exercice clos le
31 décembre 2021*

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Brest, le 12 avril 2022

Le commissaire aux comptes

STERENN

Marie BALLOURDET,
Associée

Arthur Caperon H

CS